

Comptes rendus

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **BookReview**

Zeitschrift: **Zeitschrift für schweizerische Kirchengeschichte = Revue d'histoire ecclésiastique suisse**

Band (Jahr): **36 (1942)**

PDF erstellt am: **30.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

COMPTES RENDUS

Dr. Johann Baptist Villiger : Kirchengeschichte. Dr. Joseph Matt : Liturgik. Religionslehrbuch für Sekundar- und Mittelschulen, herausgegeben vom bischöflichen Ordinariat des Bistums Basel. Martinusverlag der Buchdruckerei Hochdorf, 1941. 260 SS. 2. Teil. Gebunden : Fr. 2.85.

Ce volume inaugure une collection de manuels pour l'enseignement de la religion, dont l'Evêché de Bâle a pris l'initiative. M. J. B. Villiger, professeur d'histoire de l'Eglise au séminaire de Lucerne, s'est chargé de l'Histoire de l'Eglise, qui occupe les trois quarts du manuel, tandis que M. Joseph Matt, professeur à Schwyz, a rédigé la Liturgie, qui en forme la fin.

Ainsi qu'il le souligne dans sa préface, M. Villiger n'a pas voulu nous donner simplement un choix de chapitres de l'Histoire de l'Eglise, mais son but n'a pas été non plus d'offrir aux élèves une sèche et aussi complète que possible énumération de faits : il a choisi ceux qui permettaient de mettre le mieux en valeur les luttes entreprises et les souffrances endurées par l'Eglise.

On sent immédiatement que le manuel est dû à un homme du métier, soucieux de ne rien avancer qui soit contestable au point de vue historique, mais décidé aussi à ne pas dissimuler certains torts et à ne pas s'interdire des aveux nécessaires.

On est heureux de voir M. Villiger — car les manuels scolaires sont encore nombreux auxquels on ne peut rendre cet hommage — nous entretenir des persécutions sans y mêler les fadaïses des Actes légendaires, et nous parler des catacombes sans leur prêter une destination qu'elles n'ont jamais eue que dans l'imagination de certains romanciers. L'auteur souligne fort à propos les difficultés d'ordre nationaliste ou militaire qui se sont longtemps opposées à la conversion de diverses peuplades. La nature du conflit entre Grégoire VII et Henri IV est clairement exposée, et le voyage de l'empereur à Canossa présenté sous son vrai jour, alors que, si souvent, ceux qui en parlent en dénaturent complètement le sens. Les deux pages consacrées à l'Inquisition sont excellentes ; celles qui nous parlent de la Réforme donneront pleine satisfaction et nul ne pourra trouver à redire au paragraphe consacré à Alexandre VI.

Voici, simplement, en vue d'une nouvelle édition, quelques remarques de détail : p. 30, au concile de Nicée, saint Athanase, qui n'était encore que diacre, n'a eu qu'un rôle effacé, que saint Grégoire de Nazianz, en particulier, a exagéré dans la suite ; p. 33 : il vaudrait mieux ne pas dire que saint Ambroise a reçu les différents ordres *stufenweise*, puisqu'il ne s'est

écoulé qu'une semaine entre son baptême et sa consécration épiscopale ; p. 45 : c'est presque certainement à une date postérieure à 496 qu'il faut placer le baptême de Clovis. Dans la carte de la p. 69, Romainmôtier devrait figurer en caractères italiques, puisque le couvent fut fondé déjà au milieu du V^e siècle ; le prieuré de Rougemont, créé vers 1080, aurait dû trouver place dans le même tableau parmi les maisons antérieures à 1100 ; et c'est près de Boudry, donc sur la rive gauche du lac de Neuchâtel, à Corcelles-Cormondrèche, que se trouvait l'abbaye bénédictine que la même carte situe à Corcelles près de Payerne. P. 89 : on ne sait presque rien du voyage de saint François en Palestine, et c'est du moins lui prêter une initiative prématurée que de lui faire laisser à Jérusalem un certain nombre de disciples comme gardiens des Lieux-Saints ; p. 97 : sur le compte de Boniface VIII, un mot de réserve n'eût pas été inutile ; p. 145 : il ne faut pas donner l'instruction des jeunes filles comme l'un des buts que s'est tracés saint François de Sales en fondant la Visitation ; p. 166 : la Principauté de Neuchâtel a appartenu de tout temps au diocèse de Lausanne : c'est la seule paroisse de Cerneux-Péquignot, attribuée à la Suisse par le Traité de Vienne, qui fut, en 1819, rattachée à notre diocèse.

Convaincu de la valeur éducative que présente la vie des saints pour la jeunesse, M. Villiger a consacré à certains d'entre eux quelques pages de son manuel, destinées, dans sa pensée, à fournir la matière d'une lecture, soit en classe, soit à domicile. Il nous a donné ainsi de fort bons portraits de saint Augustin, de saint Colomban et saint Gall, de saint Boniface, de saint François d'Assise et de saint Dominique, du B. Nicolas de Flue, de saint Ignace, saint Charles, saint Pierre Canisius, saint François de Sales et saint Vincent de Paul. On ne trouvera pas exagéré qu'il ait consacré deux pages et demie au P. Théodose Florentini, étant donné l'essor pris par les œuvres que celui-ci a créées chez nous ; on ne se plaindra pas non plus de ce que près de 4 pages soient réservées à saint Jean Bosco et à ses initiatives si modernes et si heureuses ; on comprendra par contre moins les 2 pages consacrées à saint Alphonse de Liguori.

L'ouvrage est enrichi d'un assez grand nombre de cartes, dues à l'initiative de l'auteur et destinées à mettre sous les yeux des élèves, d'une manière particulièrement parlante et généralement bien réussie, une vérité à leur inculquer. L'illustration a été également soignée : on pourra discuter simplement au sujet des portraits, naturellement fictifs, de personnages des premiers siècles (ainsi, p. 41, celui de saint Augustin).

Pour des raisons d'ordre pratique — pour n'avoir pas à publier deux éditions de son manuel : l'une pour les classes secondaires et l'autre pour les cours supérieurs — M. Villiger s'est décidé à imprimer en caractères plus petits certains paragraphes destinés aux élèves plus avancés. Il en résulte une fois ou l'autre (ainsi p. 38) une certaine perturbation dans la chronologie. On peut surtout être d'avis différent quant à la répartition adoptée : ainsi (p. 65), les causes générales et lointaines du schisme grec sont, à notre avis, chose plus importante que les péripéties mêmes de la dispute. On pourrait en dire autant de ce qui est exposé, p. 85, des abus qui ont provoqué la création des ordres mendiants. Inversement, on aurait

pu mettre en petit texte ou supprimer même complètement (sauf la mention de Thomas a Kempis) ce qui est dit, pp. 103-104, des Frères et Sœurs de la Vie commune. Mais l'auteur était peut-être lié par les programmes scolaires qu'il devait envisager et le but pratique qui lui a dicté son ouvrage, but, nous nous plaisons à le répéter en terminant, qu'il a pleinement et parfaitement réalisé.

M. Joseph Matt a consacré les 60 dernières pages du volume à la Liturgie. Il nous entretient successivement de l'église, de son évolution au travers des siècles, de l'autel, puis de l'année liturgique, des vases sacrés et enfin des cérémonies de la messe. Il a tout naturellement insisté aussi sur l'aspect historique des problèmes qu'il aborde, mais il a dû y joindre des considérations d'ordre pratique. Il s'est, au premier point de vue, prudemment abstenu d'aborder certains problèmes, comme il a évité, du second, de suivre jusque dans leurs dernières revendications les partisans du « mouvement liturgique ». Les sacrements ont été réservés pour le volume qui sera consacré au dogme. Dans les considérations émises au sujet des constructions, il a tenu compte des circonstances spéciales de notre pays. Le texte est enrichi de nombreuses et belles illustrations, de tables synoptiques, de reproductions de symboles divers. Quelques appréciations sont sujettes à caution : celle-ci, par ex., que le dimanche de la Trinité est célébré sans grande pompe afin de souligner l'incompréhensibilité du mystère qu'il commémore (p. 234), ou encore cette autre : que la couleur verte en liturgie, nuance de transition et en même temps celle de la végétation, symbolise le développement de la grâce dans l'âme chrétienne (p. 243). La fête des reliques de saint Nicolas, le 9 mai, est destinée avant tout à commémorer le transfert de ses restes de Myre à Bari en 1087 ; la translation d'un de ses ossements de Hauterive à Fribourg n'en constitue, pour notre diocèse, qui possède cette fête dans son propre, qu'un aspect tout à fait secondaire. Sainte Catherine d'Alexandrie est la 2^e patronne du canton de Fribourg. Enfin, au sujet du Bienheureux Apollinaire, il y aurait lieu de rappeler son nom de famille Morel, au lieu de cette dénomination : « de Posat », cette sorte de noblesse terrienne que s'attribuent les Pères Capucins, depuis que, à l'exemple de ce qui s'est fait pour saint François et ses premiers compagnons, ils se désignent par le nom qu'il ont reçu en religion, joint à celui de leur lieu d'origine.

L. Wæber.

Jean-Charles Biaudet : La Suisse et la monarchie de Juillet 1830-1838.
Bibliothèque historique vaudoise, III, Roth et C^{ie}, Lausanne, 1941, 557 p.

M. Biaudet vient d'apporter à l'histoire contemporaine de la Suisse une contribution très appréciable. Etudiant avec minutie tous les événements politiques qui s'y sont produits de 1830 à 1838, il a indiqué, au sujet de chacun d'eux, les réactions qu'il avait suscitées chez les diplomates français et étrangers accrédités à Berne. La source principale de son travail a été la correspondance — inédite jusqu'ici et conservée

« Paris — du ministre des Affaires étrangères avec les représentants de la France en Suisse ; les missives que le comte de Rumigny et le duc de Montebello adressaient jour pour jour à Paris sont une mine très riche de renseignements politiques ; il ne se passait quasi rien en Suisse sur quoi le représentant français ne fit rapport à son gouvernement.

Au point de vue intérieur, la Confédération était, depuis 1830, agitée par une lutte tantôt sourde, tantôt aiguë entre les libéraux et les conservateurs, entre les cantons qui avaient adopté une constitution nouvelle et ceux qui étaient restés fidèles à leurs anciennes chartes, entre les adhérents du Concordat des Sept et ceux de la Ligue de Sarnen. A l'extérieur, la Suisse luttait aussi, et de toutes ses forces, contre l'influence que voulaient exercer sur la conduite du pays les grandes puissances qui étaient ses voisines. L'indiscrétion que mettaient alors les diplomates étrangers à commenter les événements les plus minimes qui survenaient en Suisse était excessive. Le Président de la Diète avait beau leur répondre, comme le fit Hess, en 1833 : « Ceci, Messieurs, est une affaire de famille qui ne regarde que nous, que nous prétendons arranger entre nous et selon nos lois et qui ne doit en aucune façon occuper ni alarmer nos voisins », les grandes nations croyaient avoir, depuis le Congrès de Vienne, le droit d'intervenir dans le ménage suisse. Les constitutions cantonales, la revision du Pacte fédéral, la scission de Bâle en deux demi-cantons, l'asile accordé aux réfugiés politiques, furent l'objet d'innombrables remarques, conseils, notes et rapports des agents étrangers séjournant à Berne.

La conduite de la Suisse était presque toujours — heureusement pour elle — appréciée différemment par la France et par l'Autriche. Quand Vienne nous blâmait, Paris nous approuvait ; lorsque le Cabinet français nous menaçait de représailles, Metternich nous encourageait à la résistance. Les « articles de Baden » furent une des rares affaires suisses sur lesquelles les deux grandes puissances réussirent à se mettre d'accord. Toutes deux s'étonnèrent à bon droit « de voir quelques laïques, s'érigeant en réformateurs de l'Eglise catholique de la Suisse, prononcer hardiment sur le dogme et sur la discipline, puis les Grands Conseils de leurs cantons, c'est-à-dire des majorités protestantes, approuver leurs décisions ou même les convertir en lois ». La pression que Montebello exerça, en 1836, sur le Grand Conseil de Berne pour l'amener à faire machine arrière et à engager des négociations avec la Cour pontificale, fut, sans aucun doute, humiliante pour la Suisse. La faute en retombe sur quelques gouvernements cantonaux qui avaient eu le tort d'oublier — et M. Biaudet semble partager leur erreur — que certaines questions de dogme et de discipline ne peuvent être tranchées que par Rome.

L'œuvre de M. Biaudet est riche en aperçus intéressants et complètement nouveaux ; elle est très soigneusement écrite, d'une lecture facile et agréable, bien que les citations de textes y soient abondantes.

J. Niquille.
